



CAAT-A

DIVISION DU
PERSONNEL
SCOLAIRE



INFORMATIONS SUR LES NÉGOCIATIONS À L'INTENTION DES MEMBRES SYNDIQUÉS DU PERSONNEL SCOLAIRE DES CAAT

19 janvier 2010

Le personnel scolaire des collèges vote en faveur d'un mandat de grève

Le 13 janvier, le personnel scolaire des collèges a voté en faveur d'un mandat de grève. Dix-huit des 24 collèges et 57 % des participants au scrutin ont appuyé l'équipe de négociation. Bien que le résultat ne soit pas aussi élevé que le dernier mandat de grève, compte tenu des circonstances, il se traduit clairement par un vote de soutien.

Les collèges ont mentionné dans les médias qu'ils retourneraient à la table de négociation si le personnel scolaire votait en faveur d'un mandat de grève. Le vote de grève a ramené l'employeur à la table de négociation dès le 19 janvier.

L'équipe de négociation préfère, et de loin, une entente négociée plutôt qu'une grève. Si l'employeur partage cet objectif, il reprendra les négociations avec la volonté honnête de conclure une entente qui tienne compte de toutes les recommandations du Groupe de travail sur la charge de travail et qui est équitable pour les deux parties. Sans cela, on pourra alors conclure que l'employeur préfère interrompre les études de ses étudiants plutôt que d'en arriver à une entente négociée.

Pour en arriver à une entente, que faut-il?

- Mettre en œuvre toutes les recommandations du Groupe de travail sur la charge de travail. Croire en les capacités et l'engagement du personnel scolaire des collèges.
- Traiter et rémunérer les membres du personnel scolaire comme des professionnels.
- En ce qui est de l'évaluation, reconnaître que le fait de travailler en collégialité, tel que l'a recommandé le Groupe de travail sur la charge de travail, dessert mieux les étudiants.
- Afin d'aider les étudiants, fournir du temps supplémentaire aux professeurs dont le nombre d'étudiants dépasse la norme.
- Le Groupe de travail sur la charge de travail a reconnu que la formule servant à déterminer la charge de travail fonctionne. Respecter cette conclusion en fournissant une telle formule pour les bibliothécaires, les conseillers et le personnel scolaire à charge partielle.
- Mettre fin à l'imposition des conditions d'emploi non démocratique, irrespectueuse et non professionnelle.

Le syndicat espère que l'employeur fera son possible pour aboutir à une entente raisonnable et sérieuse. Toutefois, le personnel scolaire doit se préparer à faire la grève dans l'éventualité où une entente ne peut être conclue.

Nous remercions le personnel scolaire de son soutien constant et nous vous assurons que nous continuons de travailler en vue d'une entente négociée.

DISTRIBUTION AUTORISÉE PAR TED MONTGOMERY, PRÉSIDENT, ET WARREN (SMOKEY) THOMAS, PRÉSIDENT DU SEFPO

Détails du vote de grève :

Collège	#Nombre de participants admissibles	#Nombre de bulletins de vote valides	GRÈVE	Pas de grève	% en faveur d'une grève	% de participation
Algonquin	767	554	275	279	49.6	73%
Boréal	124	108	94	14	87.0	87%
Cambrian	276	231	140	91	60.6	84%
Canadore	185	159	122	37	76.7	86%
Centennial	559	402	282	120	70.1	72%
Conestoga	520	391	179	212	45.8	75%
Confederation	167	152	103	49	67.8	91%
Durham	285	258	144	114	55.8	91%
Fanshawe	629	473	194	279	41.0	76%
Fleming	391	241	140	101	58.1	62%
George Brown	687	496	293	203	59.1	72%
Georgian	542	338	160	178	47.3	62%
Humber	942	574	248	326	43.2	61%
La Cité	259	189	145	44	76.7	73%
Lambton	164	143	113	30	79.0	87%
Loyalist	174	144	104	40	72.2	83%
Mohawk	632	461	253	208	54.9	74%
Niagara	369	277	173	104	62.5	75%
Northern	116	100	63	37	63.0	88%
Sault	151	121	98	23	81.0	80%
Seneca	1082	722	396	326	54.8	67%
Sheridan	654	407	274	133	67.3	63%
St Clair	314	243	138	105	56.8	78%
St Lawrence	190	173	65	108	37.6	91%
TOTAL	10179	7357	4196	3161	57%	75%

